



RECU EN PREFECTURE

Le 16 novembre 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20201105-D00620610-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 05 novembre 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 29 octobre 2020, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI : M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (arrivé à la question n° 11), M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE

Étaient présents en visio-conférence (avec possibilité de procuration de vote) : M. Guillaume BAILLY, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, Mme Sadia GHARET, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Thierry PETAMENT, Mme Françoise PRESSE, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire : M. Damien HUGUET

Étaient absents : Mme Elise AEBISCHER, M. Philippe CREMER, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Jean-Hugues ROUX

Procurations de vote : Mme Elise AEBISCHER à Mme Anne BENEDETTO, M. Guillaume BAILLY à M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 11), Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Damien HUGUET, Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR, M. Sébastien COUDRY à M. Nicolas BODIN, M. Philippe CREMER à M. Kévin BERTAGNOLI, M. Cyril DEVESA à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Marie ETEVENARD à M. Anthony POULIN, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Aurélien LAROPPE, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, M. Pierre-Charles HENRY à Maxime PIGNARD (jusqu'à la question n° 10), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à M. Benoît CYPRIANI, Mme Myriam LEMERCIER à M. Ludovic FAGAUT, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Laurence MULOT, Mme Agnès MARTIN à Mme Karima ROCHDI, Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Claudine CAULET, M. Thierry PETAMENT à Mme Marie LAMBERT, Mme Françoise PRESSE à M. François BOUSSO, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, Mme Juliette SORLIN à Mme Carine MICHEL, M. Nathan SOURISSEAU à Mme Valérie HALLER, M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY, M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI

OBJET : Actualisation de la liste des emplois permanents à la Ville de Besançon, création de 2 emplois d'adjoint d'animation (animateurs référents périscolaires) à la Direction Éducation.

Délibération n° 2020/006206

Actualisation de la liste des emplois permanents Ville de Besançon

Rapporteur : M. Anthony POULIN, Adjoint

	Date	Avis
Commission n° 1	14/10/20	Favorable unanime

Résumé :

Il appartient au Conseil Municipal de fixer les emplois nécessaires au fonctionnement des services. Suite aux différents ajustements techniques intervenus depuis la dernière mise à jour, il est proposé l'actualisation de la Liste des Emplois Permanents à la date du 1^{er} novembre 2020.

Cette mise à jour concerne le budget principal uniquement et porte sur la création de deux emplois au sein de la Direction de l'Education (2 emplois d'adjoint d'animation). Les emplois des budgets annexes (Forêts et Archéologie Préventive) ne sont pas concernés par ces évolutions.

I. Liste des emplois permanents au 01/10/2020

Tous budgets

	Emplois ouverts avant évolutions	Emplois ouverts après évolutions
Budget Principal	1 627	1 627
Budget Archéologie Préventive	3	3
Budget Forêt	7	7
Total général	1 637	1 637

Budget Principal

Filière Cadre d'emploi ou métier	Cat.	Emplois ouverts avant évolutions	Emplois ouverts après évolutions
Emplois fonctionnels		1	1
Directeur Général Adjoint des Services	A	1	1
Filière Administrative		225	225
Administrateur	A	1	1
Attaché	A	57	57
Rédacteur	B	78	78
Adjoint administratif	C	89	89
Filière Animation		129	129
Animateur	B	39	39

Adjoint d'animation	C	90	90
Filière Culturelle		174	174
Directeur d'établissements territoriaux d'enseignement artistique	A	1	1
Conservateur de bibliothèque	A	2	2
Conservateur du patrimoine	A	9	9
Bibliothécaire	A	11	11
Professeur d'enseignement artistique	A	12	12
Attaché de conservation du patrimoine	A	17	17
Assistant de conservation	B	47	47
Assistant d'enseignement artistique	B	4	4
Adjoint du patrimoine	C	71	71
Filière Médico-sociale		274	274
Médecin	A	1	1
Biologiste, vétérinaire et pharmacien	A	2	2
Cadre de santé paramédical	A	4	4
Infirmier	A	1	1
Puéricultrice	A	10	10
Assistant socio-éducatif	A	2	2
Educateur de jeunes enfants	A	31	31
Technicien paramédical	B	1	1
Agent spécialisé des écoles maternelles	C	91	91
Auxiliaire de puériculture	C	124	124
Agent social	C	7	7
Filière Police		69	69
Chef de service de police municipale	B	6	6
Agent de police municipale	C	63	63
Filière Sportive		24	24
Conseiller des activités physiques et sportives	A	3	3
Educateur des activités physiques et sportives	A	20	20
Opérateur des activités physiques et sportives	C	1	1
Filière Technique		716	717
Ingénieur en chef	A	1	1
Ingénieur	A	25	25
Technicien	B	45	45
Agent de maîtrise	C	75	75
Adjoint technique	C	570	571
Sans Filière		15	14
Assistante maternelle		15	14
Somme :		1627	1627

Budget annexe Forêts

Filière Cadre d'emploi ou métier	Cat.	Emplois ouverts
Filière Technique		7
Technicien	B	1
Adjoint technique	C	6
Somme :		7

Budget annexe Archéologie Préventive

Filière Cadre d'emploi ou métier	Cat.	Emplois ouverts
Filière Culturelle		

Attaché de conservation du patrimoine	A	2
Assistant de conservation	B	1
	Somme :	3

II. Evolution suite à création d'emploi

A / Création de deux emplois d'adjoint d'animation auprès de la Direction Education

1. Contexte

Afin de gagner en efficacité dans le remplacement des animateurs référents du service périscolaire lors de leurs absences, il est nécessaire de s'appuyer sur du personnel compétent et disponible.

L'augmentation du pool d'animateurs référents remplaçants d'un à deux postes permettra de faire face à des difficultés de recrutement d'agents temporaires.

Par ailleurs, le périscolaire du midi de l'école Cologne va s'effectuer dans les locaux du collège Diderot à partir d'octobre-novembre. Ainsi, pour respecter la réglementation de la DDCSPP, il est nécessaire de créer un poste d'animateur référent. Jusqu'alors, le périscolaire de Cologne était réuni avec le périscolaire de l'école Fribourg mais s'ils se désolidarisent, la DDCSPP demande à ce qu'il y ait un animateur référent pour chaque lieu.

2. Evolution envisagée

Il est proposé de créer 2 emplois d'adjoint d'animation (animateurs référents périscolaires), filière animation, dans les effectifs permanents de la Ville de Besançon. Ces postes sont à temps non complet à 55%, de catégorie C et sont rattachés au service Périscolaire de la Direction de l'Education.

Ils auront pour missions de :

- Participer à l'animation, au développement du secteur auxquels ils sont rattachés et à leurs articulations avec les autres secteurs d'activités (interne/externe).
- Garantir le dialogue local, les services à la population et l'accueil du public
- Créer les conditions du lien avec les usagers et les partenaires et intervenir directement auprès du public ciblé
- Assurer la gestion et le suivi de ses activités (diagnostic, projet, budget, RH, bilans, évaluation)
- Assurer l'application et le contrôle des règles de sécurité et les conditions d'encadrement et de conduite d'activités
- Décliner le projet éducatif dans le secteur relevant de sa responsabilité
- Organiser, en lien avec le coordonnateur, les temps d'animation périscolaires, avec les moyens qui lui sont alloués
- Animer et encadrer les équipes de surveillants animateurs relevant de son secteur : informer et former les surveillants-animateurs, accompagner et coordonner l'activité, assurer un relai dans la gestion RH (y compris au niveau de la formation) de ces agents avec le service administration générale de la Direction Education.

Dans l'hypothèse où les postes ne seraient pas pourvus par un fonctionnaire, un agent contractuel pourra être recruté (en application de l'article 3-2 ou 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) et percevra une rémunération fixée en référence à un grade du cadre d'emploi des adjoints d'animation, ainsi que le régime indemnitaire afférent dans les conditions prévues par les délibérations en vigueur.

III. Liste des Emplois Permanents au 1^{er} novembre 2020

Tous budgets

	Emplois ouverts avant évolutions	Emplois ouverts après évolutions
Budget Principal	1 627	1 629
Budget Archéologie Préventive	3	3
Budget Forêt	7	7
Total général	1 637	1 639

Budget Principal

Filière Cadre d'emploi ou métier	Cat.	Emplois ouverts avant évolutions	Variation	Emplois ouverts après évolutions
Emplois fonctionnels		1		1
Directeur Général Adjoint des Services	A	1		1
Filière Administrative		225		225
Administrateur	A	1		1
Attaché	A	57		57
Rédacteur	B	78		78
Adjoint administratif	C	89		89
Filière Animation		129		131
Animateur	B	39		39
Adjoint d'animation	C	90	+2	92
Filière Culturelle		174		174
Directeur d'établissements territoriaux d'enseignement artistique	A	1		1
Conservateur de bibliothèque	A	2		2
Conservateur du patrimoine	A	9		9
Bibliothécaire	A	11		11
Professeur d'enseignement artistique	A	12		12
Attaché de conservation du patrimoine	A	17		17
Assistant de conservation	B	47		47
Assistant d'enseignement artistique	B	4		4
Adjoint du patrimoine	C	71		71
Filière Médico-sociale		274		274
Médecin	A	1		1
Biologiste, vétérinaire et pharmacien	A	2		2
Cadre de santé paramédical	A	4		4
Infirmier	A	1		1
Puéricultrice	A	10		10
Assistant socio-éducatif	A	2		2
Educateur de jeunes enfants	A	31		31
Technicien paramédical	B	1		1
Agent spécialisé des écoles maternelles	C	91		91
Auxiliaire de puériculture	C	124		124
Agent social	C	7		7

Filière Police		69	69
Chef de service de police municipale	B	6	6
Agent de police municipale	C	63	63
Filière Sportive		24	24
Conseiller des activités physiques et sportives	A	3	3
Educateur des activités physiques et sportives	A	20	20
Opérateur des activités physiques et sportives	C	1	1
Filière Technique		716	717
Ingénieur en chef	A	1	1
Ingénieur	A	25	25
Technicien	B	45	45
Agent de maîtrise	C	75	75
Adjoint technique	C	570	571
Sans Filière		15	14
Assistante maternelle		15	14
	Somme :	1627	1629

Budget annexe Forêts (pas d'évolution)

Filière Cadre d'emploi ou métier	Cat.	Emplois ouverts
Filière Technique		7
Technicien	B	1
Adjoint technique	C	6
	Somme :	7

Budget annexe Archéologie Préventive (pas d'évolution)

Filière Cadre d'emploi ou métier	Cat.	Emplois ouverts
Filière Culturelle		
Attaché de conservation du patrimoine	A	2
Assistant de conservation	B	1
	Somme :	3

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- adopte la création de deux emplois d'adjoint d'animation (animateur référent périscolaire), grade de référence adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe au sein de la Direction Education,
- adopte la mise à jour de la liste des emplois permanents tenant compte de l'ensemble de ces évolutions,
- autorise le recrutement d'agent(s) contractuel(s) sur les postes d'animateurs référents périscolaires au sein de la Direction Education, en application de l'article 3-2 ou 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0